

CAP VERS L'ENTREPRISE INCLUSIVE : 40 000 NOUVEAUX EMPLOIS À HORIZON 2022

L'UNEA, APF France handicap et l'Unapei concluent un engagement national avec le gouvernement pour relever le défi du chômage des personnes en situation de handicap

La concertation lancée par Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, à l'automne dernier avec l'UNEA, APF France Handicap et l'Unapei, en lien avec les principaux acteurs du handicap, permet d'aboutir aujourd'hui à un engagement fort en vue de développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises adaptées.

Cet engagement marque une ambition nouvelle et forte pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Il marque également la volonté de tout le secteur des entreprises adaptées d'initier une réelle transformation de son modèle pour davantage d'innovation et d'inclusion et ainsi contribuer à relever le défi du chômage des personnes handicapées.

Cet engagement s'articule autour de 4 axes structurant :

- ✓ La création de 40 000 emplois pour les personnes en situation de handicap à horizon 2022 portant ainsi le secteur à 80 000 emplois ;
- ✓ L'évolution du modèle des entreprises adaptées associant une perspective inclusive renforcée et une performance économique accrue ;
- ✓ Le lancement d'expérimentations visant à moyen terme à consolider la mission des entreprises adaptées vers l'emploi ordinaire ;
- ✓ L'effort budgétaire du gouvernement qui porte les aides publiques à 500 millions d'euros par an d'ici à 2022.

Pour les signataires, il s'agit d'un engagement fort pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises adaptées. Cet engagement participe à la construction de la société inclusive et renforce l'identité et l'utilité du modèle de l'entreprise adaptée.

Doubler le nombre d'emplois dans les entreprises adaptées est un objectif ambitieux qui répond à un défi social fort.

Les 800 entreprises adaptées en France joueront pleinement leur rôle d'acteur de la société inclusive pour passer de près de 40 000 salariés aujourd'hui à 80 000 en 2022.

L'UNEA, APF France handicap, l'Unapei et l'ensemble des acteurs du secteur s'engagent à mobiliser leur réseau sur tout le territoire.

Contacts presse :

APF France handicap : Evelyne WEYMANN : 06 89 74 97 37 - evelyne.weymann@apf.asso.fr

Unapei : Anne-Charlotte Chéron : Anne-Charlotte CHÉRON : 01 44 85 50 83 - a-c.cheron@unapei.org

UNEA : Adocom : Anaïs, Sandra : 01 48 05 19 00 – adocom@adocom.fr